l'assurance du Saint-Suaire et de Saint-Sébastien.

Les paroissiens de Loos, fidèles à célébrer M. l'abbé Bourgeois, s'associent pleinement aux paroles de M. le doyen d'Hellemmes, en ajoutant à la fin de son allocution, quand il souhaitait à M. le Curé de longs et fructueux travaux. Ad multos annos !

FRELINGHIEN

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté Marie Debureq, 33 ans, née à Bauvin, et domiciliée à Armentières, pour mendicité, outrages et rébellion à la gendarmerie.

ARMENTIERES

Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, cinq lapins ont été volés au préjudice de M. Raviart, médecin à l'asile des aliénés. Auteur inconnu.

Ivresse. — Samedi soir, la police a mis au violon pour ivresse les nommés Emile Hennebelle, 41 ans, tisseur, et Fleury Conaura, 64 ans, journalier.

ROUBAIX

Tombée dans l'escalier. — Une journalière, Mme Marie Mouche, 31 ans, rue de l'Epeule, 72, est tombée dans l'escalier de son logement, hier matin, vers deux heures. Elle s'est fracturé le genou droit.

Ce que l'on trouve. — Mlle Jeanne Lemaire, rue du Tilleul, 34, a trouvé, boulevard Gambetta, un porte-monnaie contenant une certaine somme et des photographies.

— M. Auguste Parcle, rue et cour Jacquart, 8, a trouvé, rue de Jemmapes, une casquette.

Un employé de commerce arrêté pour vol. — Un employé de chez M. Louis Willem, fabricant de tissus, rue de l'Hospice, 16, a été arrêté hier pour vol de coupons de tissus au préjudice de son patron.

Le coupable, Hubert Délie, plus connu sous le nom d'Albert, demeurant rue de la Redoute, 121, se livrait à ses lucratives opérations depuis longtemps déjà. Les premiers vols remontent à deux ans.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. M. Willem finit par s'apercevoir que des coupons disparaissaient de ses magasins. Il fit bonne garde et Hubert Délie fut pris sur le fait.

Le montant des vols commis par Délie est assez important. M. Laché, commissaire du premier arrondissement, qui a procédé à l'arrestation de l'employé, poursuit son enquête.

La fête de Sainte-Cécile de la Concorde. — Cette fête a été très brillante et marquée au coin d'une saine et franche gaîté. Les membres du Cercle, accompagnés de leurs familles, ont toute la journée afflué au local, rue Pellart.

Le chapelle a à peine pu contenir les personnes venues pour assister à la messe solennelle célébrée à neuf heures.

Immédiatement après la messe, les divers concours ont commencé et se sont poursuivis jusque dans la soirée. On concourait au jeu de cartes, à la bicyclette, au jeu de la grenouille. Il y en avait, en un mot, pour tous les âges et pour tous les goûts.

La distribution des prix attribués aux vainqueurs des concours a eu lieu au milieu d'une joyeuse animation. Les récompenses consistaient en objets utiles : alliés, service à café, bouteilles à liqueurs, etc.

Chacun s'est retiré heureux et satisfait de cette bonne journée passée au Cercle de la Concorde.

Aujourd'hui, lundi, aura lieu le banquet annuel.

Concert public. — Voici le programme du concert qui sera donné par la Grande Harmonie, jeudi, sur la place de la Liberté, de huit heures et demie à dix heures du soir.

1. Marche militaire, XXX ; 2. Ouverture d' « Euryanthe », (Weber) ; 3. Eve (Massenet) ; 4. Colombine, (Delibes) ; 5. La Vivandière, (Godard) ; 6. L'Arlésienne, (Bizet) ; 7. Les « Petits Michus », (Messager).

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Plat LILLE

du 30 juin

Naissances. — Mayot Simonne, rue du Tilleul, 265. — Declercq Elodie, rue des Anges, 128. — Vanderbecken Elodie, rue d'Espagne, numéro 27.

Décès. — Sauris Raymonde, 7 mois, rue de Fleurs, cour Desrousseaux, 23.

Pollet Armand, 60 ans, rue de Richelieu, 39. — Carlier Juliette, 1 mois, rue Pierre-Dujardin, 8. — Vandenhove Auguste, 8 mois, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 23.

FLERS-BREUCQ

Le jubilé sacerdotal de M. le Curé. — Dimanche a été solennellement célébré le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Poissonnier, curé de la paroisse.

A dix heures moins le quart, une délégation de l'Ecole libre des filles, les Enfants de Marie, la Jeunesse-Catholique et la chorale de la paroisse sont allées chercher processionnellement M. le Curé au presbytère. Sa nombreuse famille le suivait.

Sur le parcours avaient été disposées des guirlandes de fleurs et de verdure et des larges banderoles avec inscriptions en l'honneur du jubilaire.

M. le Curé a chanté la messe, assisté de M. l'abbé Jules Poissonnier, son frère, curé de La Flamengrie, et de M. l'abbé Dumortier, son neveu.

La chorale de la paroisse a exécuté la plus belle messe de son répertoire. On a également entendu avec plaisir un « O Salutaris » chanté par un ami de M. le Curé et des morceaux de violon et violoncelle par MM. Perneel et Dumortier.

Après la messe, le cortège a reconduit M. le Curé au presbytère.

A cinq heures et demie, une agréable réunion a mis fin à cette belle journée.

Les enfants de l'école libre, les jeunes filles de la réunion dominicale, leurs dévouées maîtresses, et Mlles J. Lepers et Wattinne se sont surpassées pour rendre la soirée utile et agréable.

M. le Curé a remercié avec émotion toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la fête, en particulier les bienfaiteurs et directrices de l'école libre.

FLERS-BOURG

La Jeunesse Catholique du Bourg fera bénir solennellement son drapeau dimanche prochain 7 juillet, à la messe de 10 heures.

La Société de gymnastique « La St-Denis » d'Hellemmes, prêtera son concours à cette cérémonie. La maîtrise d'upatronage se fera entendre pendant la messe.

Une soirée récréative avec projections lumineuses sera donnée le soir à l'estaminet du Coin, tenu par M. Désiré Loth.

Les membres de la Jeunesse Catholique sont invités à cette séance qui promet d'être très intéressante.

CROIX

Mariage. — Le 1er juillet, le Syndicat des secours mutuels « La Saint-Martin » fêtait hier le 47e anniversaire de sa fondation.

La Société assistait en corps à la messe de onze heures et demie.

A l'issue de la messe, un banquet a été servi dans la salle des fêtes. Au dessert, M. E. Mathieu, secrétaire, a porté un toast au président, M. J.-B. Decottignies. Ce dernier a répondu en assurant la « Saint-Martin » de son dévouement et a porté la santé de M. l'abbé Raffin, curé, vice-président, et des membres de la commission.

M. le Curé, en termes choisis, a dit combien il était heureux de se trouver au milieu d'une société ouvrière, à laquelle il apportait tout son cœur et sa sympathie.

Une tombola de 80 lots a été tirée enculte parmi les 150 membres de la Société.

Réception. — Ce soir, lundi, à huit heures, la Musique municipale ira chercher à la gare de Croix-Wasquehal, MM. Deroulers, Roger, Vanciet et Loncke, décorés par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, pour plus de 20 années de présence dans la même société.

La ducasse Saint-Pierre. — Malgré l'absence obstinée du soleil, la place Saint-Pierre et les rues environnantes n'ont pas désempli hier. Les nombreuses attractions installées autour de l'église du quartier ont reçu la visite d'un grand nombre de personnes.

Jubilé sacerdotal de M. le curé de Saint-Pierre. — Les paroissiens de l'église du Créchet, construite en 1892, s'apprêtent à célébrer le 25e anniversaire de l'entrée dans le sacerdoce de M. l'abbé Declerck, leur curé depuis cette époque.

Les solennités qui auront lieu, à cette occasion, dimanche 7 juillet, donneront un cachet tout spécial à cette fête rehaussée par le concours d'une population complètement ouvrière attachée à son curé et à son église.

CROIX. — **Mariages.** — Jules Lepers, empl. à Croix, et Louise Florin, s. prof. à St-Amand. — Victor Lepoutre, teinturier à Roubaix, et Germaine Dujardin, journalière à Roubaix. — Henri Rapaille, mécanicien, et Marthe Debrive, s. prof. — Charles Wullaerts, maçon à Roubaix, et Caroline Stuss, tricoteuse à Roubaix.

WASQUEHAL

Un gamin de 10 ans dans le canal. — Hier dimanche, à 4 h., à la sortie des vêpres, un garçon de 10 ans, Georges Depuels, domicilié au fort St-Nicolas, se penchait au-dessus du canal, au bas du talus, vis-à-vis du Moulin Delefoly, pour chercher à saisir un « papillon cerf-volant » qui s'y trouvait.

Tout-à-coup, la branche à laquelle il s'accrochait céda et le gamin fit le plongeon. Ses camarades qui l'aperçurent appelèrent au secours et avertirent M. Gaston Verrier, 20 ans, place de l'Eglise, qui passage en cet endroit.

Le courageux jeune homme descendit aussitôt au bord de l'eau et s'efforça, non sans risque et sans peine de retirer l'enfant. Il était temps : le jeune imprudent avait déjà absorbé une assez grande quantité d'eau nauséabonde.

Félicitations au courageux sauveteur.

LANNOY

L'Institution Saint-Charles présentait deux élèves aux examens du brevet de capacité. Tous deux ont été reçus. Ce sont MM. Oscar Salembier, de Lys, et Valère Nys, de Sailly. Ces deux élèves se présentaient avec dispense d'âge.

Librairie de la « Croix du Nord »

Succursale de la Maison de la Bonne Presse de Paris

1, rue des Sept-Agaches (Grand-Place)

LILLE

Pour les distributions de prix

Consultez les Catalogues de la Bonne Presse, envoyés gratuitement sur demande adressée 1, rue des Sept-Agaches, Lille.

TOURCOING

La Bénédiction de la première pierre

DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Tout le quartier des Virolois fut unanime à fêter hier, le grand événement de la journée : la pose de la première pierre de la future église Saint-Jean-Baptiste.

Dès le matin, dans la chapelle provisoire, de nombreuses communions, une grand'messe, un sermon de circonstance de M. l'abbé Braets avaient préludé à la cérémonie.

A onze heures, Mgr Deshmaire est annoncé. Aussitôt l'excellente fanfare du Grétinier salue Sa Grandeur par un morceau brillamment enlevé. Mgr la remercie en termes charmants et vient adorer le Très-Saint Sacrement. MM. les chanoines Carlier, vicaire-général, Ponceaud, secrétaire particulier de Sa Grandeur, MM. Leclercq, doyen de Saint-Christophe, Lecomte, supérieur du collège, Braets, chapelain de Saint-Jean-Baptiste, Tison, chapelain de la Marlière, Delattre, aumônier des œuvres, Fichaux, professeur au collège, Telliez, vicaire à Saint-Christophe, Bernard, vicaire au Sacré-Cœur, entourent le prélat.

Après le chant des Antiennes liturgiques, Mgr adresse quelques mots d'édification à l'assistance. Il félicite et remercie la famille Flipo qui prend à sa charge l'œuvre considérable de la construction de l'église à laquelle il présage toutes les bénédictions du ciel.

LE CORTÈGE

Les enfants de chœur ouvrent la marche, puis viennent les jeunes filles de la Réunion Dominicale Sainte-Philomène portant sur un brancard gracieusement fleuri, la pierre artistiquement taillée. Elle est longue de cinquante centimètres sur vingt-cinq, et présente dans sa partie centrale une cavité dans laquelle sera déposé l'étui contenant parchemin et médailles et sur les deux extrémités, une croix teinte de rouge vif. Une plaque y sera scellée tout à l'heure portant cette inscription « 30 juin 1907 ». Suivent un groupe d'hommes très nombreux composé des industriels du quartier et des membres du comité catholique à la tête desquels nous remarquons M. Emile Barrois. Puis vient la musique et enfin le Clergé.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR

Sa Grandeur félicite la chrétienne population du quartier du Virolois. Il admire l'unanimité parfaite de sentiments qui règne. Elle montre par son empressement à l'accueillir qu'elle comprend ce que c'est que le trésor d'une église catholique. C'est la maison de la bénédiction ; c'est la maison de la fraternité par excellence parce que c'est la maison de tous et de chacun ; c'est la maison de la consolation : on y vient chercher les grâces de Jésus-Christ. Il y allège les fardeaux de la douleur ; il communique les énergies surnaturelles qui suscitent les chrétiens forts, patients, vertueux et bons.

Mgr Delamaire loue tous ceux qui se sont dévoués à cette généreuse entreprise : M. le Doyen de Saint-Christophe, M. l'abbé Braets, les insignes bienfaiteurs surtout qui se personnifient en M. l'abbé Léon Flipo. Il tient aussi à remercier M. J.-B. Maillard, l'architecte émérite au talent duquel le diocèse de Cambrai devra une superbe église de plus.

LA BÉNÉDICTION

Sa Grandeur procède ensuite au cérémonial liturgique. Après avoir béni, posé la pierre, sans paraître se préoccuper de la pluie qui tombe à fines gouttes, des terrains qui sont détrempés par les orages de la veille, Mgr parcourt les tranchées déjà creusées pour y répandre l'eau bénite.

La fanfare joue un morceau entraînant.

Les vivats retentissent joyeux. Une jeune fille de l'école, Mlle Emilia Decobecque, lit à Sa Grandeur un gracieux compliment. Mgr y répond en faisant acclamer « Notre Seigneur Jésus-Christ, Marie immaculée, et Saint-Jean-Baptiste ! »

L'école des garçons entonne une cantate à Mgr qui revient au presbytère en bénissant et en souriant à tous. Sur le seuil il remercie une dernière fois la foule qui éclate en bravos. « Je souhaite, dit finement Sa Grandeur, que l'église Saint-Jean-Baptiste connaisse d'innombrables et très heureuses générations, voire d'innombrables baptêmes et les moins douloureuses possible ! »

A midi 30 tout était terminé et, à travers les rues enguirlandées, au milieu des maisons pavoisées, la population ouvrière du Virolois s'en alait bénissant Dieu et son très aimé Archevêque.

INSTALLATION DE M. LEROUGE

nouveau curé de Sainte-Anne

Ce matin, à neuf heures et demie, a eu lieu l'installation de M. Lerouge, ancien curé d'Hallennes-lez-Haubourdin, récemment nommé curé de Sainte-Anne, en remplacement de M. Bourgeois.

Une foule considérable se pressait aux abords du presbytère pour conduire M. Lerouge à son église. Dans le cortège nous remarquons divers groupes : les enfants des écoles libres de la paroisse, les Enfants de Marie, le Tiers-Ordre de Saint-François, les Mères Chrétiennes, la Ligue du Sacré-Cœur, les Adorateurs du Saint-Sacrement, le Comité catholique paroissial.

M. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame, présidait la cérémonie. Il prononça une éloquente allocution sur les devoirs des fidèles envers leurs pasteurs et rappela avec émotion le souvenir de M. l'abbé Bourgeois.

Puis eurent lieu les cérémonies habituelles et toujours si touchantes de l'installation.

M. Lerouge, s'adressant à ses nouveaux paroissiens, leur dit en termes émus qu'il vient à eux avec tout son cœur, désirant se donner à tous, mais particulièrement aux plus humbles, à ceux qui souffrent et qui travaillent.

Il remercie M. Debrabant et les personnes présentes de leur marque de sympathie, leur déclare qu'il continuera les œuvres de M. l'abbé Bourgeois et dit toute la confiance avec laquelle il entre dans sa nouvelle paroisse.

La grand'messe fut chantée sous l'habile direction de M. Edmond Catteau.

Tentative de cambriolage. — La nuit dernière, quatre cambrioleurs qui tenté de s'introduire dans la maison de M. Defrennes, cabaretier rue des Villas, en descellant la grille qui sert de clôture. Ils ont été dérangés dans leur besogne par la venue d'un habitant de la rue des Villas, Emile Lesy, charretier, et ont pris la fuite.

Tombée dans le canal. — La petite Marcelline Delcour, 10 ans, rue Pasteur, à Mouvaux, est tombée accidentellement dans le canal, près du Pont-Tournant, dimanche après-midi, à quatre heures. Elle a été retirée de l'eau par M. Paul Chovaux, 57 ans, chocolatier, rue du Labyrinthe, cour Guédet, et reconduite chez ses parents.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 30 juin

Naissances. — Louis Tévrier, rue du Brun-Pain, 150. — Fernande Tailliez, rue de Mouvaux, 19. — Ernest Licron, rue de la Cité, 18. — Marie Busiane, rue de la Maisonce, 210.

Décès. — Armand Poulain, 1 an, rue d'Avélines, 46. — Adèle Leclercq, 78 ans, rue du Tilleul, 70.

Publications de mariages. — Cassert Léon, chaudronnier, rue Colbert, 12 et Vandewiele Zénobie, rattacheuse, rue Colbert. — Catel Jules, trieur, rue de Tunis, 34 et Desmettre Célestine, repasseuse, rue de la Latte, 104. — Coquart Denis, électricien, à Lille et Vandenhove Jeanne, rue Nationale, 41. — Degeselle J.-B., fileur, rue de la Marlière, 4 et Vandebrouck Adèle, rattacheuse, rue du Hainaut. — Delmarque Constant, boucher, rue de la Croix-Rouge, 4 et Delezenne Berthe, s. p., rue de la Croix-Rouge, 4. — Denis Victor, géserand, rue des Bonnets, 89 et Delestombe Germaine, cardeuseuse, rue des Bonnets, 100. — Descamps Arthur, magasinier, rue du Casino, 17 et Salomez Emma, soigneuse, rue Aubert, 22. — Desurmont Jules, ajusteur, rue de Mouvaux, 68 et Turpin Marie, soigneuse, rue de l'Amidonnerie c. Haquette. —

Germonprez Eugène, à Mouvaux et Vande Wynckel Alice, soigneuse, rue de la Blanche-Porte, 247. — Lahousse Léon, tôlier, rue de Gand, 264 et Nuttens Clémence, soigneuse, rue de Gand, 265. — Loridant Albert, chaudronnier en fer, rue du Point-Central, 40 et Latire Marie, s. p., boulevard Gambetta, 204. — Vancoillie Floris, découvreur à Neuville-en-Ferrain et Deconinck Emma, soigneuse, rue Merengo, 4. — Vemheim Robert, cordonnier, île de Cronstadt, 16 et Vansteenkiste Marie, ménagère, rue de la Prairie, 7. — Vermeersch Aldrie, maréchal ferrant à Roncq et Loontjens Julienne, soigneuse, rue de Paris, 101.

HALLUIN

Action Libérale. — Ce soir, à 6 h., au café de la Mairie, grande réunion publique. M. Reverdy, de Paris, prendra la parole. Il y aura également une allocution de M. Barrois.

Concert d'été. — Le concert de la Musique Municipale qui devait avoir lieu lundi prochain, est remis au jeudi 4 juillet, à huit heures du soir, sur la Place Verte.

HALLUIN. — Décès. — Julien Vandewalle, 2 mois, route de Roncq.

RONCQ

Jeunesse Catholique. — La réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique a eu lieu dimanche, après la grand-messe, dans la salle des catéchismes.

M. G. D'Halluin a fait un parallèle entre l'époque de Jeanne d'Arc et la nôtre. La France était envahie par les Anglais et sa situation était désespérée ; Jeanne paraît, et à elle seule refait nos armées, chasse l'ennemi et sauve la France. Maintenant encore notre pays semble marcher à sa ruine, mais ce ne sont plus les Anglais qui veulent sa perte, c'est la Franc-Maçonnerie ; depuis longtemps elle poursuit son plan si bien préparé, et maintenant elle offre aux catholiques un amas de désordres et de ruines. M. G. D'Halluin met en évidence le rôle de la Jeunesse Catholique ; à l'exemple de Jeanne d'Arc, elle doit relever la France.

Cette conférence, qu'accompagnaient de superbes projections, fut très goutée des auditeurs.

Accident de voiture. — Dimanche matin, vers 10 h., M. Dalle, cabaretier, rue de la Latte, s'en allait en voiture rue de Bousbecque. L'automobile de M. Bonduel se jeta sur l'attelage.

Les deux brancards de la voiture de M. Dalle furent brisés.

LINSELLES

Il faut se soumettre à la loi. — Les gendarmes d'Halluin ont dressé plusieurs contraventions aux propriétaires qui n'avaient pas encore fait l'échenillage prescrit par la loi.

MOUVAUX

L'Adoration. — Demain mardi, sera célébrée, avec la solennité qui convient, en l'église Saint-Germain, la fête de l'Adoration du Très Saint Sacrement. La première messe sera dite à quatre heures trois quarts, afin de faciliter aux personnes qui doivent se rendre au travail, le moyen de faire la sainte communion ; les autres messes seront dites aux heures ordinaires du dimanche. A la grand'messe de dix heures et aux vêpres qui seront célébrées à quatre heures, la Maîtrise Saint-Germain exécutera les chants. Les sermons seront donnés par le prédicateur du « Triduum », M. l'abbé Lenglart, missionnaire apostolique.

Le soir, à huit heures, une procession aux flambeaux sera faite dans l'église ; la cérémonie se terminera par un salut solennel qui sera chanté par tous les assistants.

DUNKERQUE

LE CONGRÈS DES POMPIERS

Hier a été tenu à Dunkerque l'assemblée générale de l'Union des corps de Pompiers du Nord de la France. 80 délégués étaient présents.

Des manœuvres de pompe et de sauvetage ont été faites par la compagnie de Dunkerque, devant les autorités et M. le commandant Mahieu, inspecteur départemental.

Le banquet a lieu à 1 heure, au Café des Arcades.

A l'assemblée générale, à 3 heures, M. le commandant Herland a été élu membre au Conseil supérieur du ministère de l'Intérieur. M. Auguste Testelin fils a été nommé secrétaire général et M. le lieutenant Mahieu vice-trésorier du Pas-de-Calais.

La réunion générale de l'Union se tiendra en 1908, à Boulogne.

Ballon retrouvé

EST-CE LE « FLORÉAL » ?

Un télégramme reçu aujourd'hui annonce qu'un ballon dont la nacelle était vide a été trouvé à l'extrémité nord de la Hollande. On croit que c'est le « Floréal » parti lundi dernier et disparu en mer.

La police a écroué, en vertu d'un mandat d'arrêt, le marin Julien Desfrennes, 21 ans, inculpé de coups à un garde-champêtre.

Le jeune Manceau, passant au marché, a soustrait une somme de 15 francs à l'étalage d'une marchande de fruits, Mme Beundt.

La portemonnaie de Mme Catry, de Mons-Terminus, contenant 20 francs, a également été dérobé au marché.

Une jeune fille de 20 ans, Madeleine Manié, a disparu du domicile de ses parents depuis vendredi matin. On la recherche activement.

DOUAI

Les Prix seront distribués aux élèves du Collège Saint-Jean, le samedi 27 juillet, à dix heures et demie, sous la présidence de M. le vicaire-général Margerie.

Incendie. — Samedi, vers neuf heures du soir, le veilleur de nuit de la Société Métallurgique d'Outillage, boulevard Vauban, s'aperçut au cours d'une ronde qu'un commencement d'incendie s'était produit dans un magasin de débarras parmi des toiles d'emballage graissées servant à envelopper des métaux laminés.

Des voisins se rendirent rapidement maîtres du feu.

Les dégâts sont évalués à 600 francs couverts par une assurance.

Accident. — Le jeune Albert Dutholt, 5 ans, demeurant avec ses parents, rue Lambrecht, a été renversé par un tramway électrique qui se dirigeait sur Dorignies.

Le gamin a les doigts du pied droit écrasés. Il a reçu les soins du docteur Fauchoux et a été admis à l'Hôtel-Dieu.

DOUAI. — Du 29 juin. — Naissance. — Lucien Vincourt, à Frais-Marais.

Publications. — Jules Caulier, soldat au 33e de ligne, et Angèline Wasson, journalière, à Douai. — Anatole Delhaye, hatelier, à Douai, et Georgina Verrier, hatelière, à Thun. — Jules Beauchant, ciseaux, et Hélène Guilbert, journalière, à Douai. — Lucien Demrebecq, hatelier, à Pont-à-Vendin, et Marthe Depeste, hatelière, à Douai. — Paul Houis, cordonnier, et Jeanne Parcot, s. p., à Douai. — Charles Delannoy, comptable, à Douai, et Cécile Wullot, s. p., à Roubaix. — Charles Sansseur, mineur, et Joséphine Grard, ménagère à Douai.

Mariage. — Paul Paisse, ajusteur, et Maria Visez, ménagère, à Douai.

Décès. — Elise Sailenx, 60 ans, s. p., épouse de Alfred Comu, 60, rue de Cambrai. — Cécile Legros, 24 ans, s. p., célibataire, 23, rue de la Cloche. — Marie Philippart, 79 ans, épouse de Nicolas Gambier, quai de Boisset.

VALENCIENNES

ANZIN

Mort subite. — M. Drue, employé à la banque de M. L. Dupont et Cie, à Valenciennes, attendait vers midi au lieu dit « La Croix d'Anzin », le tramway qui devait le conduire à Valenciennes, quand tout à coup il s'affaissa.

On s'empressa autour de lui. Il avait perdu connaissance.

On courut chercher M. le docteur Reille qui habite à proximité. Ce dernier ne put que constater le décès.

Le corps fut déposé dans la salle d'attente du tramway en attendant que les parents, qui habitent rue de Saint-Amand et qu'on avait fait prévenir, vinssent le chercher.

M. Drue était très connu et estimé dans la région.

A PARTIR DE CE JOUR

les Billets de la

GRANDE LOTERIE

de l'Association Professionnelle

DES

Journalistes du Nord

Gros Lot : 100.000 Francs

sont en vente partout au prix de

UN FRANC

DÉPOT GÉNÉRAL : 19, rue Faidherbe, Lille.

DEUIL

Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Auguste MASQUELIER

Négociant, administrateur de la Succursale de la Banque de France, ancien membre de la Chambre de Commerce, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Lille, le 27 juin 1907, dans sa soixante-dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses Funérailles solennelles, qui auront lieu le lundi 1er juillet, à onze heures et demie, en l'église de la Madeleine, à Lille.

L'assemblée, rue de Courtrai, 5, à 11 heures un quart.

Messes célébrées en ladite église, le lundi 8 juillet, pendant toute la matinée.

Obit chanté le même jour, à onze heures.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse, par les soins des Sœurs de Charité, le jour de l'Obit, et aux Petites Sœurs des Pauvres.

Inhumation au cimetière de l'Est.

DOCUMENTS du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

D'un acte reçu en dépôt par Me Roure, notaire à Lille, le 12 juin 1907, passé devant Me Raisin, notaire à Riom (Puy-de-Dôme), le 21 septembre 1901, il est formé une société anonyme sous la dénomination de : « Société des Mines du Lileymard (Lozère) », zinc, plomb, cuivre, etc., pour la continuation des travaux entrepris aux lieux dits le Mazel, Neyrac, Orcière, ayant pour but l'extraction du zinc, plomb, cuivre, etc., le siège est maintenant à Lille, rue Saint-Martin, 2, précédemment à Paris, rue Laffitte, 3 ; (durée 50 ans ; capital 1.000.000.

Par délibération du conseil d'administration de la « Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa banlieue », tenue le 19 avril 1907, le siège administratif est transféré à Paris, rue de Lisbonne, 50, ledit siège précédemment établi à Paris, rue Auber, 8.

Par acte passé devant Me Desmazières, notaire à Armentières le 6 juin 1907, il est apporté différentes modifications à la Société « Charles JEANSON », dont le siège est à Armentières, rue Nationale, 74, et maintenant transféré même ville, rue Sadi-Carnot, 24 bis, pour la fabrication des toiles et tissus similaires et adjonction maintenant d'une filature de lin ; la durée est prorogée jusqu'au 31 mars 1917.

Par [illegible] en date du 17 juin 1907, la société « VERPOORT et Cie », ayant ses sièges à Lille, boulevard Victor-Hugo, 199, pour la fabrication de ceinture dite hygiénique de [illegible] du Nord, est dissoute à partir du 11 juin 1907. M. Fernand Fourcroy, l'un des associés, est chargé de la liquidation avec tous pouvoirs.

Par acte passé devant Me Hellin, notaire à Lille, le 13 juin 1907, la Société en commandite simple : « Victor DRIEUX et fils », ayant son siège rue Fontenoy, est prorogée jusqu'au 30 juin 1908.

Par acte sous seing privé en date du 20 juin 1907, il est formé une Société en nom collectif sous la firme : « DURIEULX & GUELTON », pour le commerce de vins et alcools ; siège rue de Douai, 17 ; durée 10 ans ; capital 10.000 francs.

Par acte passé devant M. Navarre, notaire à Lille, le 23 mai 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : « ROBIN frères », pour un atelier de tricotage à façon ; siège rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 13 ; durée 20 ans ; capital 15.000 francs.

D'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille, le 27 mai 1907, la dissolution de la Société formée entre M. Emile PERCELLE, cartonnier à Erquinghem-Lys et M. Cyrille CASTEL, mécanicien à Fleurbaix pour le battage des céréales, a été prononcée, et M. Corset, comptable à Lille, a été nommé liquidateur avec tous pouvoirs.

Par acte reçu par Me Cherrier, notaire à Paris, le 15 juin 1907, le capital de la Société anonyme dite : « Compagnie des Compteurs », dont le siège est à Paris, rue Claude-Vellefaux, avec succursale à Lille, qui était de 7.000.000, est porté à 8.000.000.

Par acte reçu par Me Lavergnat, notaire à Paris, le 11 juin 1907, le capital de la « Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa banlieue », qui était de 25.000.000, est porté à 30.000.000.

Réunions de liquidations judiciaires et de faillites

Le 3 juillet 1907, à douze heures et demie, nomination du liquidateur de l'union du sieur Alfred BRAUERSAIRE, boulanger à Lagny, près Beaucamps. — Juge-commissaire, M. Ovigneur ; liquidateur, M. Cussac.

Le 3 juillet 1907, à quatre heures, concordat du sieur Camille DAUSE, mercier, à Lille. — Juge-commissaire, M. Verley ; syndic, M. Wennebroucq.

Le 5 juillet 1907, à douze heures et demie, nomination définitive des créances du sieur Gustave LEPLAT, mineur à Quesnoy-sur-Deûle. — Juge-commissaire, M. Nuytten, syndic, M. Cussac.

Le 5 juillet 1907, à douze heures trois quarts, nomination du liquidateur définitif du sieur Jules LECAT-DESMONDT fils, boulanger à La Madeleine. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Cussac.

Le 5 juillet 1907, à douze heures un quart, première affirmation des créances du sieur Paul DEHARVENG, fabricant de savon, à La Chapelle-d'Armentières. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Wennebroucq.

CONVERSION EN FAILLITE

Le 24 juin 1907, le tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire de dame Ve PARENT-DUMONT, ex-épicière à Loos, demeurant au Marais-de-Lomme. — Juge-commissaire, M. Rémy ; syndic, M. Corset.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le 25 juin 1907, société CARETTE, HEINTZ et Cie, et des sieurs Henri CARETTE et Nicolas HEINTZ, personnellement, entrepreneurs, de transports et camionnage, route de Douai, 89, au Petit-Ronchin. — Juge-commissaire, M. Bandon ; liquidateur, M. Corset.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 29 juin

Hâvre, v. Jean-Bart, 415, Brandt, dm. Delacoeker.

Pône, v. Juin, 698, Canseur, minerai, Leroy, St-Nazaire, vap. Ville d'Arras, 883, Allamet, dm. Hecquet.

Seaham, vap. ang. Wynyard-Park, 435, Shiels, charbon.

Hernosand, v. sued. Tyr, 647, Holm, bois, Parisis.

du 30 juin

Londres, v. ang. Rouleaux, 399, Philippe, dm. Morel.

Newcastle, v. ang. Eden, 410, Mantor, charbon, Fayol.

Bombay, v. ang. Clan-Mapherson, 1341, Pierre, dm. Seligman.

SORTIES du 29 juin

Hambourg, v. Sasterné, 318, Picot, dm. Hecquet.

du 30 juin

Boulogne, v. Ville de Lille, 414, Jeahille, dm. Hecquet.

COIN DES MÉNAGÈRES

JAMBON AU ROUX. — MAQUEREAUX AUX GROSEILLES VERTES. — PETITS PLUM-CAKES DE FLANDRE.

Jambon au roux. — C'est délicieux ! exquis ! essayez-en. C'est du reste si simple à préparer, amies ménagères. Ayant acheté quelques belles tranches de jambon, coupez-les en trois ou quatre morceaux, je supposé, et faites-les chauffer doucement dans un bon roux. Vous y reviendrez.

Maquereaux aux groseilles vertes. — Un bon plat maigre de saison... pour ceux qui l'aiment...

Faites cuire les maquereaux dans de l'eau salée ; puis faites-les égoutter et servez-les couchés sur une compote de groseilles vertes que vous faites de la manière suivante :

Mettez cuire une certaine quantité de groseilles vertes avec un peu d'eau, de la cassonade et un grain de sel ; lorsque les fruits sont cuits, écrasez-les, ou mieux, passez-les et ajoutez-y, suivant quantité, deux ou trois œufs bien battus ; mélangez parfaitement le tout et retirez aussitôt la compote du feu.

Petits Plum-Cakes de Flandre. — Préparez : une demi-livre de sucre râpé, cent grammes de beurre, trois œufs entiers, un verre à liqueur de rhum, vingt-cinq grammes de raisins de Smyrne et cent grammes de belle farine. Travaillez le tout pendant cinq minutes, n'ajoutez la farine qu'après, et travaillez à nouveau pendant un quart d'heure.

Versez la pâte dans de petits moules et cuisez à four doux.

MARMITON.

(Reproduction réservée sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS TRILLES. »

(Extrait du « PETIT PHARMACIEN » organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille

Employez pour vos cheveux la SOYEUSE GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. 22, rue Esquermoise.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les troubles dans le Midi

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Paris, 30 juin. — Il paraît que M. Clémenceau préfère attendre que les Chambres soient en vacances pour faire opérer les saisies devenues exécutoires par suite du refus d'impôt. C'est donc aux environs du 14 juillet que des incidents pourraient se produire. C'est également à cette époque que des mandats d'arrêt seraient décernés contre quelques-uns des maires qui, le 10 juillet, doivent renouveler leur démission.

GRÈVE D'ELECTEURS A BÉZIERS

Pas de liste — Pas d'électeurs

Béziers fait la grève des électeurs. On sait qu'à la suite d'une manifestation hostile, le maire et le conseil municipal avaient donné leur démission quelques jours après le meeting viticole de Béziers. Un peu après, l'Administration communale fut confiée provisoirement à une délégation présidée par M. Ricateau, président du tribunal civil, et cette délégation donna elle-même sa démission le jour de la mutinerie du 17e d'infanterie.

Hier, les électeurs de Béziers étaient appelés à nommer un nouveau conseil municipal. Les cartes d'électeurs avaient été envoyées ces jours derniers, et pour ouvrir le scrutin dans les six sections de vote, le sous-préfet avait adjoint aux quatre membres de la délégation le principal du collège et le directeur d'une école laïque.

Tout d'abord, aucune liste de candidats n'a été présentée. En outre, le matin, à l'heure légale d'ouverture du scrutin, aucun électeur n'étant venu, le bureau n'a pu être constitué dans aucune section de vote.

A l'Hôtel-de-Ville, notamment, qu'occupaient une compagnie d'infanterie et quelques gendarmes, M. Ricateau s'est trouvé seul dans la salle avec le secrétaire, et c'est tout au plus si, de temps en temps, quelque gamin, se faufilant dans la mairie, venait montrer à la porte une mine curieuse.

A l'école laïque voisine, le directeur a vainement attendu des électeurs, en compagnie du secrétaire, d'un agent de police et de deux cantonniers faisant fonctions de gardes. Il se retira à midi, car la loi est formelle. Le scrutin ne dure qu'un jour ; il ne peut être fermé qu'après avoir